

L'ASSOCIATION V.A.I.R.

Vivre L'Asthme et l'Insuffisance Respiratoire (http://www.intercomsante57.fr)

L'Amiante et ses risques

Dr BOTRUS Pierre, Pneumologue Chef de Service au CHR Thionville

VENDREDI 6 JUIN 2014

L'Amiante et ses risques

- Historique
- 2. Les situations à risques
- 3. Les fibres
- 4. Physio-pathologie et maladies
- 5. L'aspect administratif

Bref Historique

- **Egypte** : époque pharaonique :
- résistance au feu : mèche des lampes à huile
- En Grec : Amiantos = incorruptible
- Utilisation: isolant contre la chaleur et bruit
- 1930: utilisation massive dans l'industrie
- 1950 : découverte des propriétés cancérogènes (poumon et plèvre)
- 1970 : l'amiante est placé comme cancérogène certain
- 1977 : décret sur la protection : valeur limite en milieu professionnel
- 1978 : en France : première réglementation pour diminuer la concentration des fibres inhalées(flocage)

Bref Historique

- 1985 : 33000 maladies professionnelles ont été reconnues liées à l'amiante
- **1994**: interdiction de l'amiante de type amphibole
- 1996 : réglementation pour diminuer à 0,1 fibres/ml/heure sur le lieu professionnel
- 1997: interdiction de toute fabrication, importation et commercialisation: la France rejoint alors les 7 autres pays en Europe

Tous les bâtiments dont le permis de construire a été délivré avant 1997 sont susceptibles de contenir de l'Amiante

- 2001 : création de FIVA
- 2004 : 5650 nouveaux cas reconnus en augmentation de 20%/2003
- Aujourd'hui ~ 1 Million sont exposés au travail dans les bâtiments

Bref Historique

Quelques chiffres en France:

- 270 000 nouveaux cas de cancers/an
- 150 000 décès/an
- 30 000 décès par cancer du poumon
- 100 nouveaux cas /100 000 Habitants/an dont 10% serait liés à l'amiante

Métiers et situations à risques

Amiante: 3 situations à risques

- 1. Professions à risques
- **✓** Batiments
- Toliers-Chaudronniers
- Soudeurs
- Ajusteurs
- Plombiers
- Charpentiers
- Electriciens
- Autres professions :
- Chantier naval
- Technicien
- Peintre
- Décorateur
- Bijoutier
- Cheminot
- **▼** Travaux de stockage
- **√** Fibrociment
- **✓** <u>Tissage</u>

2. Exposition environnementale et domestique

Ex: habitant à proximité d'une usine A ou des roches contenant A (Grèce, Chypre)

3. Exposition passive

Ex: fréquentation d'un bâtiment floqué dégradé

Les fibres d'amiante

Localisation Géographique



Exemple



Les montagnes du Troodhos, près du village d'Amiandos (Chypre),

De l'état brut à la microscopie



Amiante



Amiante



Amiante à l'état brut

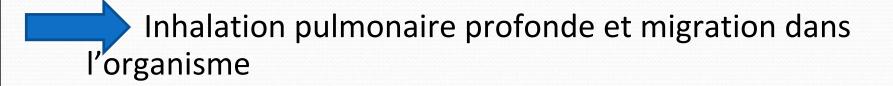
Propriétés des fibres

2 grandes familles de fibres :

- Le crysolite « Blanc »
- Amphibole « Bleu » <u>ex</u> : crocidolite et amosite

200 à 2000 fois moins épaisses qu'un cheveu

25 cheveux = 1 mm 50000 fibres = 1 mm



Propriétés des fibres

- Résistant au feu
- Isolant : chaleur, bruit
- Résistance mécanique et chimique
- Elasticité

Propriétés des fibres

Toxicité

Dépend de la longueur et de l'épaisseur des fibres

- Si L/D est 1: inhalation profonde: alvéoles, plèvre
- Si L/D est : bronchioles

- Mécanique, anatomique
- Réaction cellulaire
- Réaction tissulaire
- Réaction spécifique

Défense de l'organisme vis-à-vis des fibres :

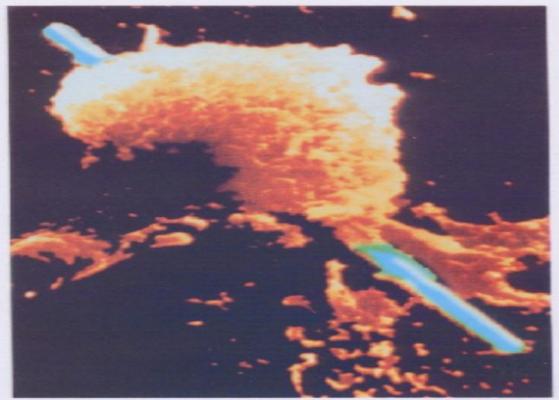
Mécanique, anatomique



Défense de l'organisme vis-à-vis des fibres :

Réaction cellulaire : macrophage

Macrophage



Le macrophage tente en vain de détruire une fibre d'amiante

Défense de l'organisme vis-à-vis des fibres :

Tissulaire : corps asbestosique :

<u>Définition</u>: formation jaunâtres, en haltère, contenant des fibres d'amiantes recherchées dans l'expectoration ou le LBA, positif à partir d'un CA/ml

Défense de l'organisme vis-à-vis des fibres :

- Réactions spécifiques :
 - plaque fibrohyaline
 - feston pleural
 - calcification pleurale

Critères de contamination

• Essentiellement **intensité** et non pas la durée de l'exposition

L/D supérieur à 3

Bénigne :

- Poumon: asbestose
- Plèvre : plaque fibrohyaline

Maligne:

- Cancer du poumon
- Cancer de la plèvre

- Plèvre, Péritoine, Péricarde
- 20 à 40 ans après l'exposition

Cancer de la plèvre : Mésothéliome

- Reste rare/cancer du poumon

1996 : 750 cas

2020 : Pic

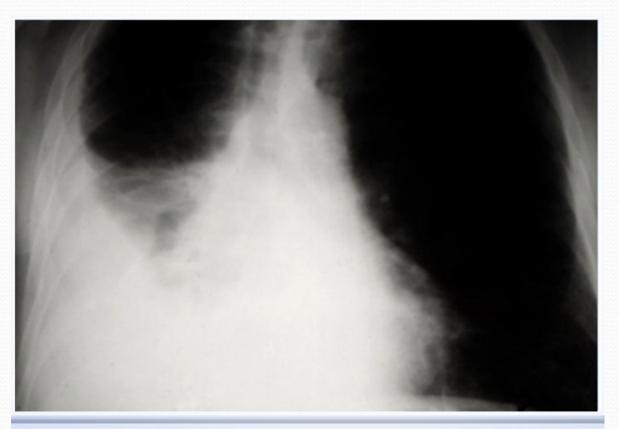
2004 : 1000 cas

- Cancer de la plèvre : Mésothéliome

- Dans 90% des cas est lié à l'inhalation d'amiante

C'est le cancer de l'amiante

La Mésothéliome



RT : mesothéliome droit avec épanchement pleural ; noter l'attraction cardiaque (élément fort du diagnostic

Mésothéliome

<u>Clinique</u>:

- Douleurs thoraciques
- Dyspnée
- Pleurésie
- AEG: asthénie, amaigrissement

Mésothéliome

<u>Diagnostic</u>:

- RIP, TDM
- Ponction
- Thoracoscopie
- Biopsie

Mésothéliome

Prise en charge des symptômes respiratoires :

- Douleur
- Epanchement :
 - ponction
 - accolement des 2 feuilles par talc
- Chirurgie totale
- Chimiothérapie

Cancer du Poumon

- 8 % sont liés à l'amiante

En 2000 : 28000 cas

- En 2012 : 39495 cas

Rien ne permet de distinguer un cancer du fumeur d'un cancer dû à l'exposition à l'amiante

Cancer du Poumon

Examens:

- RTP
- TDM
- Fibroscopie

Rôle du MG:

- Prévention/Dépistage
- Si est diagnostiqué assez tôt : les chances de guérison augmentent

L'aspect administratif

Déclaration de la maladie Professionnelle

- Certificat Médical :
 - nature et siège de la lésion avec documentation
 - tableaux n° 30 et n° 30 bis
- Difficultés et aides:
 - 1. Repérer les groupes à risques : expositions, durée, intensité
 - 2. Confirmer l'exposition : biopsie, pièce opératoire, autopsie
 - 3. Experts : si exposition précoce, continue, intense et de longue durée

Déclaration de la maladie Professionnelle

C'est à la victime de faire la démarche auprès de la CPAM muni d'un certificat médical

2 Conditions:

- Exposition documentée à l'amiante
- Lésion spécifique confirmée

Déclaration de la maladie Professionnelle

2 procédures seront engagées par la Sécurité Sociale :

- Expertise médicale
- Enquête administrative qui détermine l'exposition à l'amiante d'une façon régulière (témoignages ++++)

Prise en charge

Maladie professionnelle reconnue:

- \rightarrow rente:
 - 67% à 100% pour le cancer du poumon
 - 100% pour le Mésothéliome

Maladie professionnelle refusée :

Commission de recours, tribunal des affaires de sécurité sociale (TASS)

FIVA

Fond d'indemnisation des victimes de l'amiante

- Depuis 2001 :
 - Indemniser toutes les victimes, salariés ou non
 - Indemnisation intégrale : préjudices physique, moral, esthétique....
 - Indemnisation de tous les ayants droits même après décès de la victime

FIVA

Comment saisir le FIVA:

- 1. Si MP reconnue : remplir le formulaire fourni par le FIVA + la décision de la sécurité sociale. Le FIVA fait l'offre, peut verser un acompte. Et si tout est accepté, la victime s'engage à arrêter toute action juridique
- 2. Le FIVA peut être saisi directement si la maladie est susceptible d'avoir une origine professionnelle. Il faut un certificat médical d'un pneumologue
- 3. Si la maladie n'est pas d'origine professionnelle, le FIVA peut être aussi saisi :
 - soit maladie spécifique (Mésothéliome) : indémnisation automatique
 - soit non spécifique (Fibrose, cancer du poumon....) : le FIVA doit instruire le dossier et faire le lien entre la maladie et l'exposition professionnelle

Merci pour votre écoute

Place aux questions